



**KIT DE
BIENVENUE DE
OHADALEGIS**

SOMMAIRE



■ INTRODUCTION	P. 3
■ LES DIFFERENTES ATTITUDES EN MATIERE DE SECURITE JURIDIQUE	P. 5
■ LES CONTOURS DE LA SECURITE JURIDIQUE ET LE PROBLEME DE SON NIVEAU	P. 7
■ QUE FAIRE DONC FACE A CETTE PROBLEMATIQUE CONCERNANT TOUTE PERSONNE OU STRUCTURE EVOLUANT OU APPELEE A EVOLUER DANS LE MONDE DES AFFAIRES ?	P. 9
■ CONCLUSION	P. 11



INTRODUCTION

Bienvenue sur Ohadalegis !

Si vous venez ici, c'est que vous cherchez certaines informations susceptibles de vous aider, de vous éclairer en rapport avec votre situation de porteur de projet d'entreprise en qualité de futur associé ou dirigeant, de bailleur ou de locataire, de créancier ou de débiteur d'entreprise en activité en zone Ohada etc.

La question que nous souhaiterions vous poser est « qu'est-ce que la sécurité juridique » pour vous ?

LES DIFFERENTES ATTITUDES EN MATIERE DE SECURITE JURIDIQUE

L'on constate que les habitudes comportementales sont très diverses en ce domaine :

. pour certains, le terme « sécurité juridique » est tout à fait latéral car l'important c'est la formalité qu'ils ont accomplie (la signature des statuts, du bail etc.), « le reste va aller de soi », raison pour laquelle ils dépensent peu d'énergie « après », comme si ce seul élément permettait à lui seul de mettre en place un environnement sans aucun nuage une fois l'encre du stylo sèche ...,

. d'autres sont animés par des considérations diverses :

- **le souci d'économie** car pour eux, rechercher la sécurité juridique c'est « devoir dépenser de l'argent » qu'ils n'ont pas, ou qu'ils ne veulent pas dépenser,
- **un a priori** : « je veux bien essayer d'avoir les infos, mais ça m'a l'air tellement compliqué ...»,
- « **l'engloutissement du quotidien** » à gérer dans les seuls 24 h et 365 jours donnés à chacun de nous sur terre,
- parfois même, **la simple paresse** qui leur fait dire « on verra ... ».

C'est au moment où les nuages se présentent et que l'eau coule à flot sur leur tête qu'ils se contorsionnent alors pour essayer de garder la tête hors de l'eau, avec bien évidemment certains dégâts dont certains parfois irréversibles.

LES CONTOURS DE LA SECURITE JURIDIQUE ET LE PROBLEME DE SON NIVEAU

La sécurité juridique n'est pas un standard unique car il dépend en fait de l'état d'esprit de la personne intéressée à en bénéficier :

. **sécurité maximale** pour certains qui chercheront donc à se donner les moyens corrélatifs (acquisitions des sources d'information nécessaires, des services des professionnels susceptibles de leur assurer un niveau élevé de sécurité), ce qui suppose évidemment la mobilisation de certains moyens que l'on a ou non, mais que l'on peut intelligemment dans ce dernier cas réunir progressivement ;

. **sécurité circonstancielle** pour d'autres qui attendront l'arrivée du pré-contentieux ou du contentieux pour voir « comment ils vont se défendre ».

Bien évidemment, plus les choses sont circonscrites et maîtrisée en amont, moins les dégâts sont importants même s'il en existe, et les personnes qui ont jugé préférable de « faire des économies d'énergie et d'argent pour assurer un minimum de sécurité sont souvent contraintes après de dépenser encore plus d'énergie et de fonds, parfois au moment où elles sont le moins préparées à gérer ce genre de situations ... Bonjour la montée du taux d'adrénaline ...

**QUE FAIRE DONC FACE A CETTE PROBLEMATIQUE
CONCERNANT TOUTE PERSONNE OU STRUCTURE
EVOLUANT OU APPELEE A EVOLUER DANS LE
MONDE DES AFFAIRES ?**

Il faut réfléchir, se positionner et agir sur la base des leçons de la bonne vieille *loi de la semence* : si vous voulez pouvoir évoluer dans un environnement juridique aussi sécurisé que possible (récolter s'entendant de la jouissance d'une certaine sécurité juridique), vous devez prendre la peine de semer (dépenser de l'énergie pour chercher les informations, de l'argent etc. susceptibles d'assurer cette sécurité).

Lorsque vous n'avez rien semé, vous récolterez l'insécurité et ne vous en prenez alors qu'à vous-même. Ne faites pas comme ceux qui ont planté des carottes et au moment de la récolte, ils se plaignent ou ont des états d'âme : « ils auraient préféré des pommes de terre... ».

Autre point important, lorsque l'environnement juridique ou contractuel vous confère des droits, **donnez vous la peine de les connaître** pour bien les exercer et les défendre en connaissance de cause. Les droits que l'on vous confère ne sont pas donnés pour juste les regarder, ce que font pourtant de nombreuses personnes qui osent cependant se plaindre après de voir « leurs droits piétinés ».

Ici encore, une règle de la nature qui a horreur du vide doit être rappelée : vous laissez le champ que vous avez patiemment labouré etc. sans plus aucun suivi, les mauvaises herbes et prédateurs divers ne vont pas vous demander la permission d'envahir votre champ. Vous allez simplement constater qu'ils ont « occupé le terrain » ... en votre absence Ceci est vrai dans TOUS les domaines de la vie.

CONCLUSION

Pour un minimum de sécurité juridique en fonction de votre statut de bailleur/locataire, d'associé/de dirigeant, de créancier/de débiteur etc., choisissez le niveau de sécurité juridique avec lequel vous souhaitez évoluer et réfléchissez sur une stratégie à mettre en œuvre en conséquence pour ne pas être étouffé(e) financièrement ou en termes d'énergie à dépenser car il y a toujours plusieurs alternatives, sauf celle que l'on ne se donne pas la peine de chercher et d'adopter.

Ohadalegis est en plein renouveau et sa nouvelle version inclura des informations, ressources et possibilités d'apprentissage variées (dont cours en ligne) pour divers profils : porteurs de projets d'entreprise, associés/actionnaires et dirigeants de sociétés Ohada, créanciers de telles sociétés etc. Si vous souhaitez être informé(e), signalez-vous à infos.oh@ohadalegis.com.

Merci pour votre attention et à bientôt, nous l'espérons à Ohadalegis.